

## Des individus inégalement attachés à la société

Serge Paugam (1)

L'individu ne peut vivre sans attaches et passe sa vie à s'attacher à sa famille tout d'abord, mais aussi à ses proches, à ses collègues de travail ou à ses pairs, aux personnes qui partagent les mêmes origines géographiques, sociales ou culturelles, et bien entendu aussi aux institutions de son pays. Autrement dit, l'être humain est anthropologiquement solidaire car il ne peut vivre sans ces attachements multiples qui lui assurent à la fois la protection face aux aléas du quotidien et la reconnaissance de son identité et de son existence en tant qu'être humain. Mais que signifie vraiment l'attachement dans une société d'individus autonomes ?

Emile Durkheim, fondateur de la sociologie française, consacra sa vie à essayer de répondre à cette question qu'il formulait dès 1893, dans sa thèse sur la *Division du travail*. Pour y répondre, il faut partir de la définition qu'il donne lui-même de la morale : « Est moral, peut-on dire, tout ce qui est source de solidarité, tout ce qui force l'homme à compter sur autrui, à régler ses mouvements sur autre chose que les impulsions de son égoïsme, et la moralité est d'autant plus solide que ces liens sont plus nombreux et plus forts<sup>2</sup>. » Selon lui, la société est la condition nécessaire de la morale. Autrement dit, c'est l'attachement aux groupes et à la société qui fonde la morale. Ce n'est pas la liberté, mais l'état de dépendance qui contribue à faire de l'individu une partie intégrante du tout social et partant un être moral. Cette conscience de la solidarité reste toutefois fragile, elle risque même dans certaines circonstances de disparaître. N'est-ce pas ce constat du délitement du lien social que nous faisons souvent dans notre pays - ainsi que dans d'autres pays - et qui laisse les citoyens désarmés face au sentiment de ne plus savoir vraiment ce que signifie "vivre ensemble"<sup>3</sup> ?

Nous voudrions apporter une contribution sociologique à ce débat en partant des différents types de liens sociaux. Chaque type de lien social peut être défini à partir des deux dimensions de la protection et de la reconnaissance. Les liens sont multiples et de nature différente, mais ils apportent tous aux individus à la fois la *protection* et la *reconnaissance* nécessaires à leur existence sociale<sup>4</sup>. La protection renvoie à l'ensemble des supports que l'individu peut mobiliser face aux aléas de la vie (ressources familiales, communautaires, professionnelles, sociales...), la reconnaissance renvoie à l'interaction sociale qui stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres. L'expression « compter sur » résume assez bien ce que l'individu peut

---

<sup>1</sup> Directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'EHESS

<sup>2</sup> Émile Durkheim, *De la division du travail*, Paris, PUF, « Quadrige », 2007, p. 394.

<sup>3</sup> Serge Paugam, *Vivre ensemble dans un monde incertain*, Paris, Ed. de l'Aude, 2017.

<sup>4</sup> Serge Paugam, *Le lien social*, Paris, PUF, "Que sais-je ?", 2008. Serge Paugam, (dir.) *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Paris, PUF, "Le lien social", 2014.

espérer de sa relation aux autres et aux institutions en termes de protection, tandis que l'expression « compter pour » exprime l'attente, tout aussi vitale, de reconnaissance.

Dans le prolongement de cette définition préalable, quatre grands types de liens sociaux peuvent être distingués : le *lien de filiation* (entre parents et enfants), le *lien de participation élective* (entre conjoints, amis, proches choisis...), le *lien de participation organique* (entre acteurs du monde professionnel) et le *lien de citoyenneté* (entre membres d'une même communauté politique).

Ces quatre types de liens sont complémentaires et entrecroisés. Ils constituent le tissu social qui enveloppe l'individu. Dans chaque société, ces quatre types de liens constituent la trame sociale qui préexiste aux individus et, à partir de laquelle ils sont appelés à tisser leurs appartenances au corps social par le processus de socialisation. Il ressort pourtant des analyses empiriques que les individus sont liés les uns aux autres de façon inégale. Ils sont en réalité hiérarchisés tout au long d'un continuum qui oppose deux pôles extrêmes : celui de la force cumulative des quatre types de liens sociaux qui prédispose à une intégration sociale stabilisée et celui de la faiblesse cumulative de ces liens, voire de la rupture de certains d'entre eux, qui se traduit un déficit de protection et un déni de reconnaissance. Mais entre ces deux pôles extrêmes, il existe aussi des situations intermédiaires. On peut distinguer quatre types d'intégration selon l'état des liens sociaux et l'expérience vécue s'y rapportant.

L'*intégration assurée* est fondée sur des liens sociaux forts, stabilisés et entrecroisés, source de protection et de reconnaissance maximales, permettant de réaliser l'optimum de l'intégration et de faire l'expérience de la distinction. Les individus qui s'en rapprochent sont parfaitement liés les uns aux autres, mais ils constatent, parfois avec incompréhension, que la vie morale qu'ils mènent - sans cesse renouvelée par l'entrecroisement réussi de leurs liens sociaux - n'est pas partagée par les autres individus, desquels ils se distinguent et se méfient de plus en plus jusqu'à adopter parfois une attitude de repli sur leur entre-soi privilégié.

L'*intégration fragilisée* repose sur des liens sociaux non rompus mais affaiblis et incertains à l'origine de difficultés à atteindre des objectifs jugés légitimes et suscitant par conséquent un sentiment de frustration. Les individus qui en font l'expérience restent encore liés les uns aux autres, mais ils commencent à douter de ce qui les attache encore à la société et en viennent à espérer une transformation radicale de celle-ci. Ils ont joué le jeu avec loyauté et continuent un peu malgré eux à le jouer, mais ils se voient désormais perdants, sans réel espoir d'une amélioration de leur condition sociale. Cette expérience peut se traduire à terme par une réaction de découragement et d'apathie, mais aussi à des manifestations collectives de colère.

L'*intégration compensée* correspond à une rupture partielle des liens sociaux, au sens où les liens non rompus sont appelés à compenser les liens rompus, entretenant en cela, y compris sur le plan identitaire, un processus de résistance. Face à l'épuisement du lien de participation organique et du lien de citoyenneté, la compensation est souvent recherchée dans les ressources potentielles du lien de participation élective, celui que l'on peut encore mobiliser dans les réseaux communautaires souvent organisés sur la base du quartier de

résidence. Lorsque la protection à caractère universel est au moins partiellement remise en question, les individus recherchent des formes de protection complémentaires dans leur sphère privée, ce qui a pour effet d'accroître les inégalités. Face au risque de perdre à la fois le respect et l'estime de soi dans une société ouverte et libérée, la tentation est grande pour certains de se replier sur des formes identitaires traditionnelles.

Enfin, *l'intégration marginalisée* signifie une rupture cumulative des liens sociaux. Dans ce cas, l'attachement aux groupes et à la société est si réduit qu'il appelle non pas des stratégies de résistance, comme dans le cas de *l'intégration compensée*, mais plutôt des stratégies de survie. Il s'agit d'une quasi-mort sociale, un peu comme si les citoyens qui en font l'expérience, flottaient dans un courant les précipitant vers un gouffre, à la recherche désespérée d'une improbable bouée de sauvetage. Survivre au quotidien implique une forme minimale de sociabilité, des ressources disponibles dans l'infra-assistance qui ont pour effet de retarder l'échéance fatale qui reste cependant très proche. Les personnes qui vivent en permanence dans la rue savent que l'on y meurt précocement.

Les individus situés sur ces quatre paliers se croisent parfois, appartiennent à la même société, mais ne communiquent guère entre eux et se comprennent de moins en moins tant leurs attentes à l'égard de la vie sont différentes. Il ne serait pas faux de dire qu'ils ne mènent pas la même vie morale car non seulement les liens sociaux qui les attachent à la société sont de force inégale, mais surtout parce que l'entrecroisement de ces derniers l'est aussi de façon extrême. Pourtant, les recherches en sciences sociales montrent que l'attachement à la société implique de chaque individu un engagement solidaire au service des autres individus dont il dépend lui-même de façon vitale. Ce que nous qualifions ici par attachement renvoie à cette double dimension anthropologique de la protection et de la reconnaissance que nous avons identifiée dans chaque type de liens sociaux et que l'on peut considérer, sous des formes variées selon les sociétés, comme un socle commun. Pour tout individu, cet engagement solidaire est encadré par le droit et fondé sur un sens aigu de lui-même et des autres. C'est sans doute de cette base qu'il faut repartir si nous voulons continuer à vivre ensemble dans une société démocratique, apaisée et ouverte.